

**Sujet :** [INTERNET] Opposition projet chrono ligne

**De :** Anthony Auditeau

**Pour :** pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

**Date :** 03/04/2024 22:54

Bonjour,

Ci joint mon projet d'opposition.

Cordialement

AUDITEAU ANTHONY

AUDITEAU Anthony

49430 DURTAL

Tel: 02 53 53 53 53

Mairie du MANS  
1 PLACE SAINT PIERRE  
72000 LE MANS

**Objet : Projet Aménagement de Chrono lignes sur le réseau urbain de transport LE MANS métropole**

DURTAL, le 02 Avril 2024

Madame, Monsieur,

Suite à l'enquête parcellaire concernant le projet d'aménagement de chrono ligne sur le réseau urbain de transport public du MANS métropole, je rédige ce présent courrier pour manifester mon opposition à ce sujet.

En tant que propriétaire et copropriétaire de la parcelle section KM numéro 803 au 321 avenue Félix Geneslay au MANS, ce projet vient m'impacter et pourrait m'engendrer une perte financière. Mon appartement possède actuellement une place de parking dédiée à celui-ci et à proximité.

En effet cette place se situe juste au pied de l'immeuble ce qui est très pratique pour mes locataires et moi même lorsque nous en avons besoin.

L'éloignement de ma place de parking provoquerait une moins-value au niveau de mon bien.

Par ailleurs, au niveau praticité, ma place actuelle permet aux locataires d'être face à l'entrée de l'immeuble, ce qui est nécessaire pour charger ou décharger leur véhicule.

Je reste à présent dans l'attente d'une réponse de votre part ou d'une solution.

Je m'oppose particulièrement à cet aménagement et vous en fait savoir par ce présent courrier.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, madame, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Anthony AUDITEAU